

PROJET D'APPUI AUX NEGOCIATIONS DES PROJETS GAZIERS ET DE
RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES (PADG)

TERMES DE REFERENCE

**Recrutement d'un Consultant individuel pour la création d'une plateforme sécurisée
pour la réception et l'ouverture en ligne des offres et des propositions**

I. CONTEXTE

Le groupe de la Banque Mondiale a accordé un don d'assistance technique au Gouvernement de la Mauritanie (Don No. IDA D2730-MR), avec comme objectif principal d'améliorer la capacité du gouvernement à faire progresser les négociations vers les décisions finales d'investissement dans le secteur gazier et jeter les bases de la contribution du secteur à l'économie grâce à un renforcement du cadre juridique et réglementaire et des capacités.

Dans le cadre de l'adaptation avec la situation d'urgence résultant du COVID-19, la Banque Mondiale a pris des mesures exceptionnelles notamment au niveau de la passation des marchés financés sur les prêts et dons de l'IDA.

Des telles mesures ont pour objectif de permettre la réception et l'ouverture en ligne des propositions techniques et financières.

C'est dans ce cadre que le PADG envisage la sélection d'un Consultant individuel pour la mise en place d'une plate-forme sécurisée pour la réception et l'ouverture en ligne des offres et des propositions techniques et financières.

Le travail prévu dans le cadre de ces termes de références sera financé par le Don précité.

II. OBJECTIF

La présente mission a pour objectif de recruter un consultant individuel pour créer une plateforme sécurisée pour la réception et l'ouverture en ligne des offres et des propositions techniques et financières.

III. MISSIONS/ACTIVITES

Afin d'atteindre les objectifs de cette mission, le Consultant réalisera notamment les activités et tâches suivantes :

- a) Concevoir une plateforme qui permet la réception et l'ouverture des offres et des propositions en ligne (**de manière sécurisée**) ;
- b) Créer une salle virtuelle dont l'accès est permis aux membres de la Commission de passation des marchés et aux candidats afin que les ouvertures des propositions techniques et financières soient publiques **mais de manière virtuelle** ;

- c) **Une sécurisation absolue** de l'accès aux propositions techniques et financières en dehors de la salle virtuelle précitée ;
- d) La possibilité d'afficher en ligne au cours des séances d'ouverture des propositions techniques et financières des éléments liés à ces deux ouvertures ;
- e) **Une sécurisation absolue** des propositions techniques et financières après leur ouverture au cours des séances d'ouverture virtuelles ;
- f) Former le personnel de la CMD sur l'utilisation de la plateforme ;
- g) Prendre en compte les recommandations de la Banque Mondiale qui se résument comme suit :
 1. *« Les clients / acheteurs doivent rendre téléchargeable les documents d'appel d'offres sur un site Web librement accessible ou les mettre par e-mail à la disposition des soumissionnaires intéressés.*
 2. *Le document de passation des marchés / d'appel d'offres doit spécifier le traitement de la soumission des offres par e-mail. Certains documents tels que le formulaire de soumission, la déclaration de garantie de soumission et la procuration doivent comporter une disposition indiquant que les copies de ces documents seront traitées comme s'il s'agissait d'originaux durant la situation d'urgence du COVID-19.*
 3. *Pour la soumission des offres, les soumissionnaires enverront un e-mail à une adresse e-mail spécifiée dans les documents d'appel d'offres (par exemple celle d'un fonctionnaire de haut niveau comme le Président de la Commission des marchés, etc.) avec (i) l'offre cryptée ou (ii) un document en pièce jointe protégé par mot de passe.*
 4. *Les soumissionnaires et les clients / acheteurs doivent vérifier dans les dossiers de Boîte de réception et de SPAM la réception des documents d'appel d'offres électroniques ou des offres électroniques et de toute autre communication relative aux soumissions.*
 5. *Les clients / acheteurs confirmeront la réception de chaque offre.*
 6. *Dans le cas d'offres cryptées/encodées, le soumissionnaire indiquera le fonctionnaire (désigné par le client / acheteur) qui peut ouvrir l'offre et le « mot de passe » pour ouvrir l'offre (ou proposition technique). Les offres ne peuvent être ouvertes avant l'heure limite de soumission et d'ouverture des offres.*
 7. *Dans le cas d'offres protégées par un mot de passe dans l'heure suivant la date et l'heure limite de soumission des offres, les soumissionnaires doivent envoyer le mot de passe de leurs offres protégées à l'adresse e-mail indiquée dans le dossier d'appel d'offres.*
 8. *Pour les processus d'appels d'offres à deux enveloppes, les mots de passe pour les propositions techniques seront envoyés dans l'heure suivant la date limite de soumission des offres.*
 9. *Après avoir reçu les résultats de la proposition technique, les soumissionnaires seront invités (par e-mail) à fournir leur mot de passe pour les propositions financières. Veuillez noter qu'un soumissionnaire doit utiliser des mots de passe différents pour les propositions techniques et financières.*
 10. *Dans le cas d'offres cryptées /encodées, les soumissionnaires enverront leur « mot de passe » pour les propositions financières.*
 11. *Les documents originaux peuvent être demandés dans le cadre du processus d'évaluation et seront vérifiés par le client / acheteur avant la signature du contrat.*

12. *Les clients / acheteurs doivent utiliser des déclarations de garantie d'offre au lieu des garanties bancaires d'offre.*
13. *Le procès-verbal d'ouverture des offres ainsi que l'attribution des marchés seront communiqués à tous les soumissionnaires par e-mail.*
14. *Les documents juridiques (tels que le formulaire de soumission, la décléation de la sécurisation des offres, les autorisations, etc.) peuvent être transmis par courrier sécurisé lors de la signature du contrat ».*

IV. LIVRABLES ET CALENDRIER

- **Calendrier**

L'exécution de cette mission commencera dès la notification faite par le Client au Consultant de commencer à fournir les Services et s'étalera sur une durée de trente jours (30) jours (mais le volume du travail est estimé à 25 Hommes-Jours). La mission sera rémunérée comme suit :

- Mise en place de la plateforme et formation : rémunération forfaitaire ;
- Assistance technique dans l'utilisation : rémunérée au temps passé.

- **Livrables**

- Plateforme sécurisée ;
- Livret de mode d'emploi

V. MODALITES D'EXECUTION

- Le Consultant mobilisera par ses soins tous les moyens logistiques nécessaires à la réalisation de cette mission ;
- Le Consultant sera responsable de la collecte de toutes les informations nécessaires pour la réalisation de la mission ;

VI. COMPETENCES ET PROFILS MINIMUMREQUIS

Le Consultant doit disposer d'une solide expérience dans le domaine informatique notamment la création de plateforme d'échanges sécurisés. Cet expert doit avoir les références minimales suivantes :

- Avoir un diplôme d'études supérieures (niveau Bac+5 au moins) en informatique ou équivalent ;
- 10 ans d'expérience dans le domaine de développement informatique ;

VII. CONFLIT D'INTERETS

Le Consultant est tenu de signaler tout conflit d'intérêts réel, apparent ou potentiel, résultant d'autres missions ou d'une participation antérieure à des missions similaires.

VIII. CONFIDENTIALITE

Le Consultant, s'engage à ne divulguer aucune information portée à sa connaissance, directement ou indirectement, par le Client. Le Consultant utilisera les informations recueillies lors de la mission exclusivement dans le cadre de la préparation des livrables relatifs à la présente mission. Les obligations de confidentialité ne seront pas applicables aux informations du domaine public. Le Consultant ne donnera accès aux livrables à d'autres personnes qu'en cas de nécessité de travail dans le cadre de son contrat.

IX. DUREE ESTIMEE DE LA MISSION

Le volume de travail de la mission est estimé à vingt-cinq (25) homme-jours répartis comme suit :

- Mise en place de la plateforme et la formation :.....13 hommes-jours ;
- Assistance :.....12 hommes-jours.